

Inscription au dispositif de veille

N° fiche : (Réservé au CPAS)

Le dispositif de veille est un service à destination des personnes de 75 ans et plus et/ou des personnes isolées. Les personnes inscrites dans le registre seront contactées et bénéficieront d'une attention plus particulière en cas d'alerte (canicule, grand froid, épidémie, ...)

Ce formulaire doit être envoyé soit :

- Par mail à l'adresse suivante : dispositifdeveille@cpas.mons.be
- Par courrier au Plan de Cohésion du CPAS de la Ville de Mons : rue de Bouzanton, 1 à 7000 Mons.

Renseignements complémentaires : 065/88.22.25

Identité :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone fixe :/..... GSM :/.....

Situation personnelle :

Etes-vous une personne : de 75 ans et +
 Isolée

Disposez-vous d'une téléassistance : Oui Non

Je marque mon accord pour :

Être informé des activités, actions proches de chez vous

Date et signature

Les informations demandées ci-dessous ne sont pas obligatoires mais vivement recommandées. Elles nous permettraient d'intervenir dans les meilleures conditions en cas de problème.

Contacts

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (parent, ami, voisin, tuteur, ...)

Nom : Prénom :

Téléphone fixe :/..... GSM :/.....

Et/ou

Nom : Prénom :

Téléphone fixe :/..... GSM :/.....

Intervenants à domicile

Médecin traitant :

Service d'aide à domicile, de soin, livraison de repas, ... :

1° Nom de l'organisme : Tél. :

Fréquence des visites : fois/semaine

2° Nom de l'organisme : Tél. :

Fréquence des visites : fois/semaine

Périodes d'absences prévues :

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre :

Entre le 1^{er} décembre et le 30 janvier :

La Ville de Mons et le CPAS de la Ville de Mons sont très attentifs à la sécurité et la confidentialité de vos données. Votre droit d'être informé, de la manière dont seront traitées vos données et vos informations personnelles sont une priorité.

Vos coordonnées sont conservées pour un usage exclusivement interne et nous ne les diffusons en aucun cas à des organismes ou sociétés extérieures.

L'objectif poursuivi est de créer un fichier afin d'avertir les citoyens en cas d'urgence et de communication d'information essentielle à la sécurité publique et à la vie en société, ceci uniquement avec votre accord.

Vos données seront conservées pour une durée indéterminée (vos coordonnées téléphoniques mises à jour sur votre fiche personnelle au registre national) afin de permettre au bourgmestre de remplir ses missions d'alerte et d'information de la population en cas d'urgence, conformément à l'article 14 de l'arrêté royal du 16 février 2006 sur les plans d'urgence et d'intervention.

Vos données seront traitées conformément au Règlement européen 2016/679 (UE) sur la protection des données personnelles (ci-après dénommé RGPD), ainsi qu'à la réglementation belge sur le traitement des données personnelles. Conformément au RGPD et à l'avis de la Commission pour la protection de la vie privée (34/2015), vous disposez à tout moment d'un droit de consultation, de modification ou de suppression de vos données en contactant le délégué à la protection des données de la Ville de Mons et du CPAS de la Ville de Mons à l'adresse dpo@mons.be

